LE REVEIL MUTUALISTE

Vaste champ d'action de la Mutualité

Elle vise des buts généreux et pratiques d'effective solidarité sociale

Il importe de ne pas confondre l'assistance privée avec la Mutualité. Les domaines de ces deux institutions ne sont plus, il est vrai, nettement distincts, séparés par d'immenses terrains en friche ; ils ne sont même plus limitrophes ; ils empiètent l'un sur l'autre ; ils se pénètrent, ils s'enchevêtrent.

Ceux qui s'intéressent à l'avenir de la mutualité ne peuvent plus se contenter d'étudier celle-ci en elle-même, et en la considérant comme une œuvre sociale isolée. Ils sont contraints d'examiner attentivement ses rapports avec les institutions voisines et de se fixer, à la fois, comme idéal supérieur et comme but immédiat de leurs efforts, la pénétration constante de l'assistance par la mutualité.

Il ne faut pas oublier qu'il y a deux sortes d'assistance : l'assistance particulière et l'assistance sociale.

La première, est celle que réclament soit les infortunes extrêmes et accidentelles, soit l'indigence devenue incurable par suite de l'âge ou de l'infirmité.

La deuxième est toute différente et mérite vraiment d'être appelée « sociale ». Elle a, en effet, pour but d'empêcher l'individu de tomber à la charge de la société, en le soutenant opportunément dans les circonstances difficiles qu'il traverse et en l'entourant d'institutions protectrices.

Ainsi conçue, l'assistance n'est plus le don gracieux et humiliant que représente la charité. C'est un droit que toute personne peut réclamer dans des conditions déterminées.

La mutualité s'applique à tous les âges de la vie. Elle veille sur l'enfant, même avant sa naissance, en protégeant la mère. Elle protège la famille, en évitant à la mère les imprudences qui pourraient nuire à sa santé.

Elle reprend l'enfant dès l'âge scolaire, lui inculque les premières notions de l'épargne et de la prévoyance, de la fraternité et de la solidarité.

L'adulte trouve des sociétés pour le garantir contre les dangers dont il est menacé : la maladie, la vieillesse, la mort.

La Mutualité, dans tout le domaine de l'hygiène sociale, a un rôle à jouer qu'aucune autre institution, ni aucun autre groupement, ne saurait remplacer. Elle estime que pour répondre aux besoins actuels le service de prévoyance doit être doublé au service d'assistance préventive.

Aussi, met-elle en pratique un régime d'action sociale, méthodiquement concerté, qu'il s'agit de substituer à l'intervention tardive, empirique et dispersée, où l'on s'est tenu pendant longtemps.

Son intervention est surtout efficace dans la lutte contre la mortalité infantile, l'alcoolisme, le taudis, la tuberculose, fléaux sociaux contre lesquels il faut combattre sans cesse.

Nous aurons à exposer et à commenter les importantes modifications que le Parlement vient d'apporter à la loi du 1er avril 1898, en vue de faciliter le concours que les institutions mutualistes peuvent orrêter à l'œuvre du logement hygiénique et à bon marché.

Pour opérer une réforme sociale aussi importante, il faut disposer d'un milieu humain où l'on puisse agir ; pour généraliser les habitations salubres et à bon marché il faut des souscriptions ; pour combattre la tuberculose ou l'alcoolisme, il faut que les personnes exposées à ces deux fléaux veuillent bien se soumettre à la surveillance et au traitement que méditent pour elles les savants et les sociologues.

La Mutualité, disciplinée par la conscience de son but et organisée par la corrélation de ses services assurera tous ces précieux avantages.

Le monde du Travail se rend parfaitement compte du rôle grandiose, de plus en plus marqué, que la Mutualité est appelée à remplir dans le pays. Le développement croissant de nos organisations mutualistes, recrutant chaque jour de nouveaux adhérents, en est la preuve irréfutable.

L'Union départementale du Nord groupe en ce moment PLUS DE DEUX CENT CINQUANTE-TROIS MILLE MEMBRES ! Ces chiffres n'ont-ils pas leur éloquence persuasive ?

NOS SOCIÉTÉS

Société de Secours-Mutuels des Voyageurs et Employés de Lille et du Nord

Groupement de propagande de Saint-André

L'un de ces derniers dimanches, à 11 h. 30, devant une nombreuse assistance s'est tenue la réunion exceptionnelle du Comité de propagande dans la salle du 1er étage de l'Etablissement Gallet « St-Eloi », 125, rue de Lille, à St-André.

Avaient pris place au bureau MM. Edouard Dubois, secrétaire général ; Victor Rogier, secrétaire adjoint, conseiller prud'homme ; Paul Sauvage ; Henri Duvivier ; Victor Hennebutte, les deux délégués Emile Lefebvre et Bény, administrateurs et le Conférencier M. Coutel, administrateur adjoint de la Société pour la commission des Habitations à bon marché, Vice-Président du Conseil des Prud'hommes de Lille (Section du Commerce).

M. SCALBERT, membre honoraire, adjoint au maire et Conseiller général avait bien voulu témoigner son attachement au groupement en assistant à l'assemblée.

Etaient également présents : MM. A. Parent, C. Rouzé, F. Serrure, Alphonse Ply et Alfred Grosse, Membres honoraires.

S'étaient excusés : MM. Adolphe Duvivier, ingénieur civil, Président ; Marchant Lucien, avocat-conseil et Julien Debadts, Vice-Présidents architecte agréé, agent technique pour la *société des Habitations à bon marché et quelques* autres administrateurs retenus par des réunions professionnelles de voyageurs et d'employés.

M. Desfontaines Louis, membre honoraire, conseiller municipal ;

MM. Jessenne, Byls, J.-B. Lefebvre, Belleville, M. Auguste Manet, Conseiller Prud'homme de Lambersart ainsi que des membres honoraires. Delahoutte, administrateurs.

M. Emile Lefebvre est acclamé Président de l'Assemblée et M. Victor Rogier, secrétaire de séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président donne lecture des différentes lettres d'excuses de quelques collègues, notamment de M. Adolphe Duvivier, Président de l'Association qui se dit dans l'impossibilité absolue d'assister à la réunion. Il le regrette d'autant plus qu'il eut été heureux d'apporter à ses dévoués collaborateurs de St-André, MM. Lefebvre et Beny et à tous leurs amis du groupe, l'assurance de sa vive et affectueuse sympathie.

Il ajoute qu'il aurait été très heureux aussi d'applaudir notre vaillant conférencier Charles Coutel qui ne manque jamais une occasion d'affirmer son entier dévouement à notre œuvre. Premier bénéficiaire à Lille des bienfaits de la loi Ribot, M. Coutel ne veut manquer d'intéresser vivement son auditoire. Il le félicite et le remercie au nom de la Société tout entière.

M. le Président présente à l'assemblée les nouveaux membres honoraires et titulaires, admis depuis la dernière réunion et remercia MM. les Membres honoraires qui nous font l'honneur d'assister à cette assemblée.

Il engage tous les adhérents à faire une active propagande pour le recrutement de nouveaux membres honoraires et titulaires. Des bulletins d'adhésions sont à leur disposition au siège.

Il suffirait à chacun de nous, dit-il, d'apporter une adhésion dans le courant de l'année pour que notre effectif fut doublé.

Le Président parle ensuite de la Fête du Soixantenaire qui sera célébrée avec une solennité remarquable le 8 et 9 décembre prochain, et leur propose de se faire inscrire pour la souscription à 20 fr. Des carnets et des billets sont à la disposition des adhérents. Ils peuvent courir la chance de devenir possesseur d'une maison de 35.000 fr. et recevront gratuitement l'historique de la société.

LES HABITATIONS A BON MARCHE

La parole est ensuite donnée à M. Charles Coutel, administrateur adjoint pour la commission de l'habitation à bon marché de notre société et Président du Conseil de prud'hommes (section du Commerce).

Avant d'aborder le sujet de sa causerie, notre ami Coutel se rappelle qu'il fut présenté à la Société des Voyageurs et Employés il y a 23 ans, par un dévoué habitant de St-André.

M. Ulysse Dupont, mort au champ d'honneur. Il adresse à sa mémoire un souvenir ému ainsi qu'à tous les sociétaires de St-André morts pour la France (assentiments unanimes).

Il est heureux de constater que deux de nos dévoués mutualistes, MM. Georges Petit et Adolphe Duvivier ont obtenu le premier la rosette de la Légion d'honneur et pour notre cher Président nous eûmes la joie de lui voir attribuer la croix de chevalier.

*Tous nos sociétaires ont applaudi à ces dis*tinctions si bien méritées par ces deux véritables apôtres de la Mutualité. (Des applaudissements prolongés éclatent parmi l'assemblée).

Abordant son sujet, M. Coutel, après avoir démontré les multiples inconvénients de la plupart des logements actuels dont sont obligés de se contenter la plupart des Voyageurs et Employés, fit un rapide exposé du mécanisme de la loi Ribot.

Il en énumère les nombreux avantages et fixa les moyens pratiques que l'on doit employer pour en bénéficier par les soins de la société des Voyageurs et Employés.

Un échange de vues très intéressant suivit l'exposé de M. Coutel. Il est à espérer très prochainement la mise en œuvre à St-André, par les soins de L'Union des sociétés de secours mutuels du Nord, de plusieurs habitations à bon marché.

M. Coutel est heureux de constater que différents groupes nouveaux seront constitués dans quelques communes environnantes de Lille et que des ensembles de 2, 4, 6 ou 8 maisons sont en cours de construction.

M. Scalbert, adjoint au maire de St-André, Conseiller général du Nord, tient à déclarer que la Municipalité de St-André n'est pas responsable de la situation présente, parce que la ville n'est propriétaire d'aucun terrain communal, pas plus que le bureau de bienfaisance.

M. Scalbert espère d'ici quelque temps, par des démarches auprès de certaines propriétaires de terrain, pouvoir donner satisfaction aux habitants et voir s'élever à St-André quelques maisons construites avec le bénéfice de la loi Ribot.

Le Président adresse au nom de l'assemblée, à M. Charles Coutel ses sincères remerciements pour l'aimable causerie qu'il vient de faire en connaisseur émérite de la question.

Avant de lever la séance, M. le Président propose d'adresser un message de félicitations, au nom des Sociétaires de St-André (Honoraires et titulaires) à M. Adolphe Duvivier, Président de la Société de Secours mutuels des Voyageurs et Employés de Lille et du Nord, pour sa récente nomination au titre de chevalier de la Légion d'honneur et pour le remercier du dévouement constant qu'il apporte à nos œuvres mutualistes (applaudissements).

FIGURES LILLOISES

Un fervent mutualiste

M. Victor ROGIER, l'actif et sympathique secrétaire-adjoint de la Société des Voyageurs et Employés, est né à Lille le 2 Août 1867. Depuis trente-deux ans, il remplit ces fonctions avec un zèle soutenu et son dévouement inlassable à la cause de la solidarité humaine se manifeste sur d'autres terrains d'action sociale.

M. VICTOR ROGIER

M. Victor Rogier est en outre président de la Commission d'enquête de l'Association philanthropique du Nord ; secrétaire-général de la Société mixte de secours mutuels et de dotations « La Jeunesse Mutualiste » ; administrateur-contrôleur de l'Orphelinat des Employés de Banques et de Bourses ; administrateur de l'Union mutuelle départementale en cas de décès ; de la Société anonyme mutualiste de construction d'Habitations à bon marché ; du Groupement des Médaillés du commerce et de l'industrie, etc...

Des récompenses méritées sont venues reconnaître ces débordant dévouement aux œuvres d'entre-aide sociale. M. Victor Rogier est titulaire de la Médaille d'or de la Mutualité, de la Médaille d'honneur du Travail ; de la Médaille d'or de la Société républicaine d'Encouragement au bien.

M. Victor Rogier est un modèle de généreux et permanent dévouement à la cause mutualiste.

Grand Concert-Conférence de la Mutualité l'Union de Lille

L'importante Société de secours mutuels l' « Union de Lille », organise pour le dimanche 11 novembre, à 17 heures, dans la salle du Conservatoire, au profit de ses membres incurables, un grand concert gratuit, qui sera suivi d'une conférence de M. Georges PETIT, sur les Assurances sociales.

Cette soirée, qui sera à la fois attrayante et instructive, promet d'avoir le plus brillant succès.

Une nouvelle Société

LA MUTUELLE SYNDICALE DES OUVRIERS COIFFEURS DE LILLE

Cette nouvelle association mutualiste qui vient d'être constituée dans un but philanthropique et en vue de resserrer les liens de confraternité, a son siège à Lille, 20, rue de *Béthune*.

Elle comprend des membres honoraires et participants. Œuvre de prévoyance et de solidarité sociale, la Mutuelle des ouvriers coiffeurs versera à ses membres actifs, hommes ou femmes, une indemnité quotidienne par journée de maladie ; elle accordera 3 francs par visite de médecin à ses adhérents et paiera les frais de pharmacie.

Pour tous renseignements, s'adresser au siège de la Société, 20, rue de Béthune, à Lille.

VOYAGES
de Noces et de Familles
ITINERAIRES les Plus Attrayants
Les Mieux Etudiés - Les Moins Coûteux
Toute REGION FRANCE et ETRANGER
Programme gratuit — Prix à forfait
:: :: TOUTES DEPENSES :: ::
COMPRIS MEME LE POURBOIRE
Renseignez-vous sur place ou écrivez :
Agence : 66 Rue des Stations, LILLE
Références nombreuses — Téléph. 3002

VOUS RAJEUNIR, MADAME... EST CHOSE FACILE!

Faites usage, chaque soir, de Cire Aseptine et infailliblement vous vous rajeunirez de quelques années. Le teint est le plus indiscret révélateur de l'âge et si vous employez de la Cire Aseptine il sera en votre pouvoir d'obtenir et de conserver un teint clair, frais et pur. La Cire Aseptine absorbe, adoucit et détache les tissus morts qui forment l'épiderme extérieur, découvrant ainsi votre carnation réelle, qui elle, a conservé la fraîcheur et le charme de la jeunesse. Le procédé est la simplicité même — il est inoffensif, pratique, propre, ne cause aucune douleur — son action est si délicate malgré son efficacité que le changement se produit sans que l'on s'en aperçoive et c'est seulement les compliments reçus et l'examen devant le miroir qui dévoileront clairement les résultats obtenus. La Cire Aseptine se trouve en vente partout et lorsque vous vous en procurerez demandez également de la Poudre Aseptine, poudre de riz d'une finesse et d'une adhérence incomparables dont l'usage est spécialement recommandé afin de compléter les bienfaits obtenus par la Cire Aseptine.

T.S.F.

EMISSIONS RADIOLA. — *7 Novembre.* — 12 h. 30, cours des cotons du Havre, Liverpool et Alexandrie ; Communiqué des halles ; Cours des cafés ; Informations. — 12 h. 45, radio-concert par l'orchestre tzigane Radiola. — 13 h. 45, cours de la Bourse de Paris (changes et valeurs). — 16 h. 30, cours de la Bourse de commerce de Paris (blé, avoine, sucres) ; Cours des métaux ; Cours de la bourse de Paris (changes et valeurs) ; Informations générales. — 16 h. 45, radio-concert avec le concours des solistes Radiola et de Mlle Marie-Thérèse Marville. — 17 h. 45 cours des cotons ; Résultat des courses ; Informations parlementaires ; Causerie de M. Coué sur l'éducation physique. — 20 h. 30, informations. — 21 heures, radio-concert avec le concours de M. Jean Pernot.

EMISSIONS DE L'ECOLE DES P. T. T. — *7 novembre.* — A 21 heures, transmission du numéro 5 de la « Revue Littéraire », directeur Maurice Landeau. — 20 h. 30, informations. — 21 heures, radio-concert bonimenté par l'humoriste Dominus, avec le concours du chansonnier Geston Secretan, dans ses œuvres ; Radio-chronique de l'écran ; Causeries par M. le sénateur Beauthien sur les relations entre la France et le Canada. — 22 heures à 22 h. 45, radio-dancing par l'orchestre spécial Radiola.

Tous les soirs, à partir de 13 heures 45, audition publique et gratuite dans le hall du « REVEIL DU NORD », 186 bis, rue de Paris, à Lille.

-: LA :-
HERNIE
et les Déplacements d'Organes
sont radicalement et infailliblement
SUPPRIMES par l'emploi des merveilleux Appareils inventés par le célèbre Spécialiste de Paris,
M. A. CLAVERIE
Les personnes souffrant de Hernies, Efforts, DESCENTES, etc., sollicitées ou non par les réclames des prétendus guérisseurs, ne doivent plus faire quand il savoir accord ces incomparables Appareils, les seuls vraiment scientifiques et efficaces.
Elles auront intérêt à rendre visite à l'éminent Spécialiste des Etablissements A. CLAVERIE, qui les recevra de 9 h. à 4 h., en faisant profiter gracieusement chacun des conseils de sa haute expérience, à :
Maubeuge, mercr. 7 nov., Hôtel de l'Univers.
Tourcoing, jeudi 8, hôt. Terminus (Buff. gare)
Avesnes, vendr. 9, Hôt. du Grand-St-Pierre.
LILLE, sam. 10 et dim. 11 nov., Hôtel Moderne, (7, rue parvis Saint-Maurice).
Douai, lundi 12, Buffet de la Gare.
Caudry, mardi 13, Hôtel de l'Europe.
Cambrai, mercr. 14, Hôt du Mouton Blanc.
Denain, jeudi 15, Hôt. du Commerce.
Armentières, vendr. 16, Hôt. du Nord et du Comte d'Egmont Réunis.
Valenciennes, sam. 17, Hôt. St-Jacques, place Saint-Jean.
Le Cateau, dim. 18, Hôt. du Mouton Blanc.
Un éminent Spécialiste Collaborateur recevra également de 9 h. à 4 h. à :
Hirson, jeudi 15 nov, Hôt. Gare (Laplanche).
St-Quentin, lundi 19, Hôt. de France.
Bohain, mardi 20, Hôt. du Lion d'Or.
Guise, mercr. 21, Hôtel de France.
Ceintures perfectionnées
contre les Affections de la matrice et de l'estomac, Rein mobile, Ptose abdominale, Obésité, etc., les plus efficaces, les plus légères, les plus agréables à porter.
MODELES NOUVEAUX ET EXCLUSIFS
des Etablissements A. CLAVERIE, 234, faubourg Saint-Martin, PARIS. 3098.

Bulletin Economique

PARIS (Halles Centrales), 5. — *Viandes.* — Bœufs quartier derrière, 4 à 7 ; devant, 3.50 à 4.50 ; aloyau, 5 à 10 ; cuisses, 5.50 à 6.50 ; veau extra, 1re q., 9 à 10 ; 2e, 7.50 à 8.90 ; 3e, 6 à 7.40 ; mouton, 1re q., 8.50 à 11.50 ; 2e, 8 à 9.40 ; 3e, 6 à 7.90 ; gigots, 8 à 12.50 ; carrés parés, 8 à 17 ; porcs entiers ou demi, 1re qualité, 7.80 à 8.80 ; 2e, 7 à 7.70 ; filets, 7.70 à 10 ; jambon, 7 à 9 fr.

Beurres. — Centrifuge Normandie, 21 à 16 ; Bretagne, 10 à 13.80 ; Centrifuge Poitou, 11 à 16.80 ; marchands Normandie, 10 à 14 ; Bretagne, 10 à 13.80.

Œufs. — Normandie extra, 7 à 8.40 ; choix, 5.80 à 6.80 ; Bretagne choix, 5.40 à 7.10 ; autres, 3.80 à 5.30 ; conservés, 4 à 6 ; étrangers outremer, 4 à 5.80.

PARIS (Bourse du Commerce), 6. — *Sucres* : Ouverture ferme. — 239.50-240-239 payés ; décembre, 240 payé ; janvier, 241 payé ; 4 premiers, 243-243.50-243 payés.

Marché aux Bestiaux de La Villette du 5 Novembre

Pièces —	Am. —	Vend. —	Prix au kilo net 1re qual	2e qual	3e qual	Prix extrêmes
Bœufs	3223	3180	7.16	6.76	6.10	5.70 à 7.46
Vaches	1686	1660	7 00	6 50	5.80	3 70 à 7.60
Taureaux	390	385	6 40	6.16	5.80	3.00 à 6 60
Veaux	2154	2130	10 10	9 10	7 00	6 20 à 11.06
Moutons	15431	15100	11.70	9.50	8.10	6.30 à 12.20
Porcs	2861	2861	8.85	8.71	8 57	7.28 à 9.00

Espèces —	Prix du kilo vif 1re qual	2e qual	3e qual	Prix extrêmes
Bœufs	4.29	3.70	3.25	1.85 à 4.47
Vaches	4.24	3.57	3.19	1.85 à 4 36
Taureaux	3.52	3.28	3 19	1.85 à 3.08
Veaux	6.06	5.16	3 85	3.44 à 6 60
Moutons	5.85	4.75	4.05	3.15 à 6.10
Porcs	6.20	6.10	6.00	5.10 à 6.00

Gros détail : vente active ; veaux : vente bonne ; moutons : vente facile ; porcs : vente active.

LA VILLETTE, 6. — *Marché aux veaux.* — Amenés, 143 ; vendus, 143 ; 1re qualité, 10.10 ; 2e, 9.10 ; 3e, 7 fr. ; prix extrêmes, 6.30 à 11 fr. On cote au demi-kilo net : Choix Brie, Beauce, Gâtinais, 5.05 ; qualité ordinaire, 4.70 ; Champenois, 4.45 ; manceaux, 4.50 ; gournayeux, picards, 3.50 ; Midi, 3.60. Vente calme.

LE HAVRE, 5. — *Cafés.* — Novembre, 246 ; décembre, 233.75 ; janvier, 230.25 ; février, 223.50 mars, 214.50 ; avril, 210.50 ; mai, 202.50 ; juin, 201.50 ; juillet, 191.50 ; août, 189 ; septembre, 184.75. Tendance soutenue. — Ventes : 8.000 sacs.

MARCHES DE LA REGION

Beurre. — A Armentières, 15.50 à 17 fr. le k. ; à Hazebrouck, 15 à 17.50 ; à Tourcoing, 13 à 13.50 ; à St-Pol-sur-Ternoise, 16 à 17 fr. ; à Landrecies, 14.50 à 16 fr. ; à Camphin-en-Pevèle, 17 fr. ; à Bergues, 15 à 17 fr. ; à Béthune, 16.50 à 18 fr.

Œufs. — A Armentières, 1 fr. pièce ; à Hazebrouck, 24 à 26 fr. les 26 ; à St-Pol, 20 à 21 fr. ; à Landrecies, 0.85 à 1 fr. pièce ; à Camphin-en-Pevèle, 0.85 ; à Bergues, 24 à 26 fr. les 26 ; à Béthune, 24 à 26 fr.

Volailles. — Poulets : à Béthune, 7.50 à 12 fr. ; à Hazebrouck, 9 à 12.75 ; à St-Pol, 7 à 16 ; à Landrecies, 9 à 12 ; à Bergues, 10 à 14 ; dindons : à Hazebrouck, 7.75 à 13 ; à St-Pol, 8 à 12 ; à Bergues, 8 à 19 ; pigeons : à St-Pol, 6 à 7 fr. la couple ; à Bergues, 8 fr. ; à Béthune, 8 à 9.

BETHUNE, 5. — *Marché aux bestiaux.* — 180 porcs gras, de 300 à 320 fr. ; 45 porcs laitons, de 130 à 150 fr.

Viande de boucherie (le kilo net) : bœuf, de 3.50 à 4 fr. ; vache, 3.25 à 3.50 ; veau, 6.50 à 7 ; porc, 6.75 à 7 fr. ; mouton, 5.50 à 6 fr.

MARCHES DES COTONS

LE HAVRE, 6. — Clôture. — Tendance ferme. Ventes : 5.700 balles ; novembre, 739 ; décembre, 735 ; janvier, 735 ; février, 732 ; mars, 730 ; avril, 728 ; mai, 726 ; juin, 722 ; juillet, 715 ; août, 703 ; septembre 676 ; octobre, 660.

LIVERPOOL 6. — Clôture : novembre, 1894 ; décembre, 1868 ; janvier, 1878 ; février, 1868 ; mars, 1858 ; avril, 1845 ; mai, 1835 ; juin, 1815 ; juillet, 1794 ; août, 1780 ; septembre, 1829 ; octobre, 1559.

Marché de New-York est clos (Elections).

HERNIE. VARICE
immédiatement soulagées ou GUERIES par les nouveaux appareils de
M. GLASER le grand spécialiste de PARIS
Bd Sébastopol, 44, anc. n° 63
TOUTES AFFECTIONS de l'ABDOMEN
OBÉSITÉ Allez donc tous voir
l'éminent praticien qui vous fera gratuitement l'essai et la démonstration de ses appareils à :
Boulogne-sur-Mer, mercredi 7 novembre, Hôtel du Cygne, 10, rue des Pipots.
Calais, 8 nov., Hôtel Meurice.
Lens, 9 nov., Hôtel de la Gare, Mascart.
Arras, 10 nov., Hôtel du Commerce.
LILLE, 11 nov., à son Cabinet régional, 16, rue de la Clef (1er étage), près la Bourse.
Béthune, 12 nov., Hôtel de la Gare.
Douvres, 12 nov., Hôtel Godin-Vigneron.
Hesdin, 14 nov., Hôtel de France.
Bapaume, 15 nov., de 10 h. à 4 h., Hôtel de la Fleur
Marcoingnes, 16 nov., Hôtel du Grand Cerf.
Saint-Omer, 17 nov., Hôtel de France.
Roubaix, 18 nov., Hôtel de Paris, rue de Lille.

Bourse de Lille du 6 Novembre 1923

Charbonnages	C. Pr.	1er C.
Alfd	733 ..	718 ..
» Part	1810 ..	.... ..
Aniche	1141 ..	1130 ..
Anzin	1224 ..	1215 ..
Béthune	2770 ..	2750 ..
» 10e	273 ..	271 ..
Blanzy	1710 ..	1710 ..
Bruay	2632 ..	2362 ..
» 10e	274 50	268 75
Carvin	1075 ..	1048 ..
Ch. Boulonn	200 50	195 ..
Clarence	429 ..	423 ..
Courrières	616 50	611 ..
Crespin	285 ..	284 ..
Douchy	1355 ..	.... ..
Dourges	662 ..	666 ..
Escarpelle	1408 ..	1410 ..
Ferfay	515 ..	510 ..
Flines	58 ..	52 ..
Frankenholz	687 ..	687 ..
Gouy-Servins	655 ..	655 ..
Lens	425 ..	417 ..
» 10e	210 ..	203 ..
Liévin	289 ..	284 25
» 6 de 50 act	8700 ..	8500 ..
Ligny	425 ..	415 ..
Marles 70 %	425 ..	415 ..
Nord d'Alais	106 50	106 ..
Ostricourt	875 ..	865 ..
Thivencelles	295 ..	290 ..
Vendin	200 ..	200 ..
Vicoigne	604 ..	600 ..
» 10e	313 ..	310 ..
Vimy	375 ..	380 ..

Pétroles	C. Pr.	1er C.
Bordeel	235 ..	.... ..
» Part	192 ..	.... ..
Bustenari	320 ..	314 ..
Dabrowa Cap.	810 ..	805 ..
Estera	200 ..	201 ..

Pétroles	C. Pr.	1er C.
Fin. Pétroles	371 50	370 ..
Fr Polonaise	536 ..	529 ..
Grabownika	477 ..	479 ..
Ind Pologne	349 ..	349 ..
Karpathes	549 ..	550 ..
Lille-Bonn. ord.	1223 ..	1223 ..
» » prior.	1640 ..	1640 ..
Milano	264 ..	264 ..
Monte-Carlo	323 50	320 ..
Omn Pét Nord	703 ..	711 ..
Pechelbrona	730 ..	729 ..
Polana	150 ..	.... ..
Potok	715 ..	720 ..
Pétr Premier	341 ..	355 ..
Raff. Pét. Nord.	820 ..	815 ..
Renasterée	445 ..	.... ..
» Part	451 ..	.... ..
Silva Plana	274 ..	270 ..
Wankowa	835 ..	840 ..
Zagorz	124 50	125 ..

Métallurgiques	C. Pr.	1er C.
Blanc-Misseron	620 ..	612 ..
Aciéries France	549 ..	556 ..
» Part	395 ..	395 ..
» Pongny	1100 ..	1105 ..
» Nord r.	183 ..	184 ..
Sambr-et-Meuse	2435 ..	2445 ..
Ch. de France	280 ..	280 ..
Nicaise	1130 ..	1130 ..
» Part	763 ..	763 ..
Etabliss. Cail	798 ..	796 ..
Denain-Anzin	2610 ..	2600 ..
Escaut Capital	2600 ..	2650 ..
Escaut Jouiss	2200 ..	2101 ..
Etabliss. Arbel	835 ..	833 ..
Fives-Lille	2435 ..	2440 ..
Nord et Est	406 ..	410 ..
Mat. Fr.-Belge	1499 ..	1499 ..
Senelle-Maub	1826 ..	1820 ..
Mat. Transports	296 ..	292 ..

Métallurgiques	C. Pr.	1er C.
Forg. mar anc	803 ..	810 ..
» » nouv	780 ..	775 ..
Delatt.-Frouard	3780 ..	3780 ..

Valeurs diverses	C. Pr.	1er C.
Compt Linter	1316 ..	1316 ..
» nouv	1260 ..	1260 ..
Etabl. Agache	1326 ..	1345 ..
Cot St-Quentin	698 ..	671 ..
Tiberghien	945 ..	945 ..
» Part	3575 ..	3561 ..
Filat. du Nord	.... ..	.... ..
Kuhlmann ex-d	668 ..	657 ..
Tuil. Beauvais	.... ..	.... ..
» Part	.... ..	.... ..
Verrerie	149 75	155 ..
» Part	.... ..	.... ..
Gl. verres sp	5090 ..	5107 ..
Gl. Aniche lib	3035 ..	3000 ..
» » lib	.... ..	.... ..
Cim. Haub	485 ..	485 ..
Cim. Français	3690 ..	3700 ..
Cim. Boulonn	824 50	800 ..
El. et G du Nd	445 ..	450 ..
Energ El N Fr	415 ..	410 ..
Banq. Gle Nord	.... ..	.... ..
» act. lib	.... ..	.... ..
» non lib	.... ..	.... ..
Bons du Trésor	433 ..	439 ..
Bons du Tr. (2e)	490 25	.... ..
Obl. Houillères	452 50	453 ..
» (2e)	450 ..	457 50
Oblig. Lens	489 ..	489 ..
Obl. Dn Nord 6 %	455 ..	457 ..
Cr. Nat 1919	462 ..	460 ..
» 1920	468 ..	470 ..
» 1921	495 75	495 75
» 1922	484 25	485 50
» 1922 (2e)	480 ..	489 ..
» 1923	488 50	489 ..
» 1923 (2e)	487 ..	485 ..

Transactions très restreintes en charbonnages et pétroles. Ces deux compartiments clôturent faibles. Par contre, à la seconde corbeille le courant d'affaires est plus vif. On travaille activement la Métallurgie, les valeurs d'Electricité et les Textiles.

Derniers cours : Anzin 1.210 ; Clarence 430 ; Liévin 8.565 ; Capital Dabrowa 797 ; Financière 377.50 ; Part Franco 970 ; Grabownika 480 ; Omnium 700 ; Part Silva 2.180 ; Blanc-Misseron 690 ; Denain 2.587 ; Matériel Franco-Belge 1.529 ; Agache 1.350 ; Kuhlmann 661.

BOURSE DE PARIS DU 6 NOVEMBRE

Rentes Françaises	Cours c. j.	Rentes Françaises	Cours c. j.
3 % perpétuel	55 1	Crédit National	
3 % amortissab.	66 30	1920	469 75
3 ½ % amortis.	.. ..	1921	492 ..
5 % 1915-16	72 20	1922 janvier	484 ..
» % 1917	60 10	1922 juillet	490 50
4 % 1918	59 55	1923	482 50
5 % 1920	85 5	1923 juin	481 50
6 % 1920	87 05	Société Marseill. de Crédit, a.l.	546 ..
Bons 6 % 1922	482 50	Société Marseill. de Crédit act. non lib.	.... ..
— 1923	490 50		
Crédit National 1919	459 ..		

Le marché continue à être sous l'impression des nouvelles d'Allemagne, ce qui motive des dégagements nombreux à l'ouverture, dégagements facilement absorbés, car la cote est restée en tendance ferme par la suite et la clôture a même marqué, en banque surtout, un relèvement substantiel. Le parquet a été ferme surtout sur les valeurs de sucre. Les changes semblent stabilisés, la livre à 77,51 1/2 ; le dollar à 17,37 et demi. Les rentes françaises sont bien tenues, le 3 % à 55,40, le 5 % 1915-16 à 72,20, le 4 % 1917 à 60,10, le 4 % 1918 à 59,55, le 5 % 1920 à 85,50, le 6 % à 87,05. Les actions de nos grandes banques sont soutenues, la Banque de Paris à 1525, le Crédit Lyonnais à 1631, l'Union Parisienne à 945. Les fonds et valeurs ottomans sont résistants, le Turc Unifié est à 56,25, le 5 % 1914 à 35,35. Les fonds et valeurs russes ont encore glissé. Le Consolidé à 22.75, le 5 % à 27,80. Les fonds et valeurs mexicains sont soutenus. Hausse des valeurs de sucre à l'ouverture, plus calmes par la suite. Say 3261, Sucreries d'Egypte à 1.200. Les valeurs de cuivre sont soutenues.

L'INFORMATEUR FINANCIER.

LE CHANGE

PARIS, 6. — Clôture. — Londres, 77.313 ; Londres, chèques, 77.51 ; New-York, 17.375 ; Belgique, 66.10 ; Danemark, 205.25 ; Espagne, 250.50 ; Hollande, 671.75 ; Italie, 77.30 ; Norvège, 238.00 ; Portugal, 71.00 ; Prague, 50.80 ; Roumanie, 9.40 ; Serbie, 20.40 ; Suède, 457.75 ; Suisse, 308.25 ; Vienne, 25.00.

Imprimerie du Réveil du Nord
186 bis, rue de Paris, Lille.
Le gérant : Emile GERE.

FEUILLETON DU 8 NOVEMBRE 1923 N. 23

L'HOMME DE LA NUIT

Grand Roman d'Amour et d'Aventures
Par GASTON LEROUX

PREMIERE PARTIE

L'auberge rouge

Devant les coupe prêts à venir, Pold avait soudain changé d'attitude. Il n'allait pas se laisser piétiner ainsi. Son cœur en frémissait de rage. Son orgueil finissait par se révolter sous les outrages que cette femme lui jetait à la face, devant cet homme... cet homme impassible, qui était sans doute la cause de tout son malheur...

Il avait retenu au vol la main de Diane. Sa joue n'en fut pas effleurée.

— Ah ! ne me touchez pas, madame ! s'écria-t-il. Ne me touchez pas !... Assez d'outrages, assez d'injures ! Je m'en vais ! Je vous aimais, je vous aime peut-être encore... mais ne craignez rien... je ne vous le dirai plus...

Diane le laissa se diriger lentement vers la porte.

— Et que je ne te revoie plus jamais, tu entends ? jamais plus, gamin !

Pold se retourna, très flagellé de l'épithète devant l'*autre*. Il regarda fixement Diane, cet une moue dédaigneuse et dit :

— Madame préfère sans doute les vieillards ?

Il avait dit cela d'une façon si drôle que la colère de Diane, par un bizarre phénomène de ses nerfs, tomba du coup.

— Ah ! le sale gosse ! fit-elle simplement.

Et elle ne put s'empêcher de rire.

Ce rire fut plus douloureux à Pold que la colère de tout à l'heure.

Il vit que le prince aussi souriait. On se moquait de lui. Il revint vers Diane.

— Rien n'empêchera, madame, dit-il, que ce sale gosse vous ait aimée... et rien ne dit qu'il ne vous aimera pas encore !

Diane, maintenant, riait, riait.

— Ah ! bah ! Et quand ? Et quand ?

Elle continuait à rire.

Il résolut d'être de la dernière insolence :

— Quand je pourrai